

Procès verbal du Conseil Municipal
du 10 septembre 2026

Le jeudi 10 septembre 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 03 septembre 2026, s'est réunie sous la présidence de Roland COUTOU.

Secrétaire de la séance : Martine LUGAGNE

Présents : Roland COUTOU, Martine LUGAGNE, Roseline MUSARD, Boris BAUWENS, Matthieu HENRY, Bruno BESSIERES, Evelyne HUGUES, Ophélie LAMOUREUX
Absents et excusés : Didier AFFRE, Frédérique BEAUFUME, Pierre-Franck LUYE

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil, en date du 30 juillet 2026.
Le PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE - EMPRUNT (N° DE _055_2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de réaliser un emprunt à moyen terme d'un montant de 300 000 € destiné au financement des travaux d'assainissement des hameaux d'Ichis, Fouilho et La Prade (coût total prévu 1 089 049 € HT).

Cet emprunt sera remboursé en 240 mois (20 ans), aux conditions de l'institution en vigueur à la date de réalisation, au taux fixe de 4.32 %, par échéances trimestrielles constantes 5 619,44 € (amortissement progressif du capital). Les frais de dossier s'élève à 450 €.

Monsieur BAUWENS Boris ne prend pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants.

FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE- LIGNE DE TRESORERIE (N° DE _056_2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie destinée au financement des travaux d'assainissement des hameaux d'Ichis, Fouilho et La Prade.

Monsieur BAUWENS Boris ne prend pas part au vote.

Après étude, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC, aux conditions suivantes :

Montant plafond : 400 000 €

Taux variable préfixé, indexé sur l'EURIBOR 3 mois moyenné du mois facturé

Durée : 12 mois

Marge : 0.9 % sur index ci-dessus

Intérêts payables à terme échu : mensuellement

Règlement des intérêts débiteurs : mensuellement

Frais de dossier : 0,25% du montant de la ligne de trésorerie (minimum 50 €)

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT A DUREE DETERMINE D'AGENT D'ENTRETIEN (N° DE _057_2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le terme du contrat à durée déterminée de l'Agent d'Entretien est le 30/09/2026 et qu'il y a lieu de le renouveler.

Il propose le renouvellement de cet emploi à partir du 01/10/2026 pour une durée de trois ans en qualité d'Agent d'Entretien contractuel relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet, à raison de 17.30 heures hebdomadaires (temps de travail annualisé).

Cet agent pourrait être recruté sur la base de l'indice brut 371 et de l'indice majoré 369.

Vote à l'unanimité.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2026 (N° DE _058_2026)

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter les tarifs du service eau et assainissement.

Monsieur le Maire rappelle que suite aux travaux de mise en conformité de l'eau potable terminés en 2026 et les travaux à venir sur l'assainissement des hameaux d'Ichis, Fouilho et La Prade, les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2026 doivent être révisés. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix (7 voix pour, 1 abstention) décide de fixer les tarifs du service eau et assainissement comme suit à compter du 1er janvier 2026 :

*** Prix de l'eau :**

- Eau potable : 1,43 € HT par m3 d'eau consommée
- Abonnement de la distribution d'eau : 45,00 € HT (forfait)

*** Prix de l'assainissement :**

- Assainissement : 1,30 € HT par m3 d'eau consommée
- Abonnement collecte et traitement des eaux usées : 45,00 € HT pour les abonnés raccordés aux stations d'épuration et ceux bénéficiant d'un réseau de collecte.

*** Redevances Agence de l'eau :**

- Consommation d'eau potable : 0.39€ HT par m3 d'eau consommée
- Performance des réseaux d'eau potable : 0.01 € HT par m3 d'eau consommée (0.06 pour la redevance de base x 0.21 pour le coefficient de modulation)
- Performance des systèmes d'assainissement collectif : 0.04 € HT par m3 d'eau consommée (0.09 pour la redevance de base x 0.407 pour le coefficient de modulation)
- Prélèvement sur les ressources en eau 0.13 HT par m3 d'eau consommée

SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT POUR LES VOIES DFCI N° CAO 25, 26, 27, 28, 29, 30 ET 31 CAS 33, 34 ET 35 (N° DE _059_2026)

Les feux de forêt constituent un risque majeur dans le département de l'Hérault.

Les équipements de défense contre les incendies (DFCI) et particulièrement les pistes d'accès et de lutte sur les massifs forestiers présentent un intérêt stratégique de prévention et d'intervention pour limiter les conséquences des incendies sur les biens et les personnes ainsi que la forêt.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les pistes et voies DFCI sont identifiées par le schéma stratégique des équipements DFCI, élaboré par le Conseil Départemental, et approuvé par les partenaires de la DFCI. Il a été validé par arrêté préfectoral en date du 3 mai 2024.

Le Conseil Départemental a demandé au Préfet l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement afin d'assurer, de manière pérenne, la mise aux normes et l'entretien des pistes (DFCI) qui desservent les espaces forestiers présents sur votre commune les pistes n° CAO 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 CAS 33, 34 et 35.

La servitude DFCI permet également au Conseil Départemental de l'Hérault de réaliser les bandes de débroussaillage de sécurité, de part et d'autre, quel que soit le propriétaire des terrains concernés.

Vu les articles, L134-2, L134-3 et R134-3 du code forestier,

Conformément au dossier de projet de servitude de passage et d'aménagement établi par le Conseil Départemental comprenant un mémoire explicatif, les plans des parcelles concernées par cette servitude et la liste des propriétaires, le projet de servitude des pistes DFCI concerne les voies intersectant des parcelles cadastrales identifiées, sur une emprise de 6 m.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le dossier de projet de servitude sur les pistes n° CAO 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 CAS 33, 34 et 35 qui concerne des parcelles identifiées (privées ou publiques).

Vote à l'unanimité.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU PDPFCI - VOIES DFCI N° CAO 25, 26, 29, 30 ET 31 (N° DE_060_2026)

Parmi les ouvrages identifiés au schéma stratégique des équipements DFCI figurent des tronçons de chemin rural ou de voie communale, propriétés de la commune, ouverts à la circulation publique.

Afin de pérenniser ces ouvrages et permettre la réalisation des bandes latérales de débroussaillage de sécurité de part et d'autre, il est nécessaire que la commune sollicite, auprès du Préfet, leur inscription comme voie assurant la prévention des incendies, au plan départemental de protection de la forêt contre les incendies (PDPFCI).

Vu l'article, L134-10 du code forestier,

Conformément aux éléments inclus dans le dossier de projet de servitude de passage et d'aménagement établi par le Conseil Départemental comprenant un mémoire explicatif, les plans des parcelles bordant la voie et la liste des propriétaires, le projet de voie assurant la prévention des incendies qui concerne les voies ouvertes à la circulation publique, sur une emprise de 6 m.

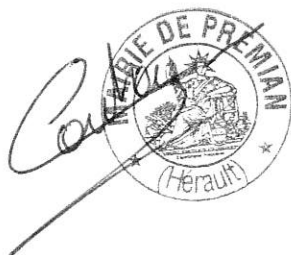
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le dossier de projet de servitude sur les voies n° CAO 25, 26, 29, 30 qui concerne des voies ouvertes à la circulation publique.

Vote à l'unanimité.

SEANCE LEVEE A 20h30

Roland COUTOU
Président de séance

Martine LUGAGNE
Secrétaire de séance



A handwritten signature in cursive script, reading 'M. Lugagne', is written over a horizontal line.

LISTE RÉCAPITULATIVE

Séance du 10 septembre 2026

DATE	NUMERO	OBJET
10/09/2026	DE_055_2026	FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE - EMPRUNT
10/09/2026	DE_056_2026	FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE- LIGNE DE TRESORERIE
10/09/2026	DE_057_2026	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT A DUREE DETERMINE D'AGENT D'ENTRETIEN
10/09/2026	DE_058_2026	TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2026
10/09/2026	DE_059_2026	SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT POUR LES VOIES DFCI N° CAO 25, 26, 27, 28, 29, 30 ET 31 CAS 33, 34 ET 35
10/09/2026	DE_060_2026	DEMANDE D'INSCRIPTION AU PDPFCI - VOIES DFCI N° CAO 25, 26, 29, 30 ET 31